

# Le personnage de Jean dans le quatrième évangile

## Témoin inimitable et modèle parfait

Jacques Nussbaumer<sup>1</sup>

**Résumé :** Dans cet article, l'auteur propose une étude du personnage de Jean dans le quatrième évangile selon une perspective narrative. Si, de prime abord, le rôle de « témoin » (de Jésus) paraît être la seule caractéristique du personnage dans cet évangile, au détriment d'autres aspects de son ministère passés sous silence, une étude plus approfondie du mouvement du texte met en lumière les multiples facettes de ce rôle de témoin. Personnage mystérieux et modèle de foi, la présentation de Jean suit un double mouvement subtil, légèrement en tension. D'un côté, est soulignée la singularité de Jean et sa place unique dans l'histoire de la rédemption. D'un autre côté, le récit associe Jean à d'autres personnages, que ce soit Jésus ou encore les disciples, par un jeu de similarités/différences, qui incite le lecteur à s'identifier à lui et à imiter cet exemple de foi, tout en tenant bien compte de ce qui n'appartient qu'à lui.

**Abstract :** In this article, the author offers a narrative study of the character of John in the fourth gospel. It seems at first sight that the narrator strictly confined the character to his role as "bearing witness" (to Jesus), neglecting other aspects, a more detailed analysis of the movement within the text shows the multi-faceted meaningfulness of his mission as witness. Mysterious character as well as model of faith, the presentation of John follows a subtle double movement, slightly in ten-

---

1. Jacques Nussbaumer est chargé de cours à la FLTE et doctorant en théologie à l'Institut catholique de Paris.

*sion. On the one hand, the reader discovers John's peculiarity and his unique role in Redemptive History. On the other hand, the narrative associates John to other characters, Jesus and the disciples, through a play of similarity and differences, inviting the reader to identify with John and to imitate his example of faith while considering simultaneously what belongs to him only.*

## **Introduction : un personnage plat et statique ?**

Le personnage de Jean<sup>2</sup> est introduit dès le prologue du Quatrième évangile (1.6). Dans un texte orienté vers la présentation du logos pré-existant et incarné, il est le premier personnage « terrestre » qui apparaît. L'auteur ne l'introduit pas dans le cadre d'une rencontre, mais le présente d'emblée comme un témoin du Verbe/Lumière, « envoyé de Dieu » (1.7). Les termes « témoin » et « témoignage » sont répétés dans le prologue et dans le rapport des paroles de Jean qui le suit<sup>3</sup>. C'est ce rôle de témoin qui caractérise le personnage, au point que d'autres aspects sont évincés dans l'évangile. Son origine est passée sous silence, tout comme sa prédication, sa désignation omet la qualification de « baptiste », et le cadre biographique est ramené à quelques données extrêmement brèves sur le lieu géographique de l'exercice de son ministère (1.28; 3.23; 10.40), avec une référence rapide à son emprisonnement (3.24). Ce trait monolithique de témoin en fait un personnage « plat » au sens de Foster, incarnant une seule qualité<sup>4</sup>. Le personnage de Jean ne présente par ailleurs aucune rupture dans son chemin de foi et aucun signe d'évolution dans la foi, ce qui peut amener à conclure en termes de narratologie, qu'il est un personnage « statique » selon la terminologie que développe Forster<sup>5</sup>.

---

2. Nous l'appellerons Jean et éviterons généralement la qualification de « baptiste » que l'auteur implicite du quatrième Évangile ne retient pas.

3. Lincoln estime que μαρτυρία au v. 19 et μαρτύρηκα au v. 34 forment une inclusion (Andrew T. LINCOLN, *The Gospel According to St John*, Black's New Testament Commentaries, New York/Londres, 2005, p. 110).

4. En contraste avec des personnages « ronds », plus complexes. Voir R. Alan CULPEPPER, *Anatomy of the Fourth Gospel*, Philadelphie, Fortress Press, 1983 p. 102

5. En contraste avec des personnages « dynamiques », inscrits dans une trajectoire d'évolution (*ibid.*).

Bennema récuse cette réduction excessive du personnage, plaidant pour une prise en compte des multiples facettes que revêt le rôle de témoin tenu par le Baptiste<sup>6</sup>. Il affirme que le ministère particulier de Jean n'est pas *effacé* au profit du rôle de témoin, mais que ce dernier s'exprime justement dans toutes les différentes dimensions de ce ministère particulier (baptiste, héraut, précurseur, enseignant, ami de l'époux, lampe<sup>7</sup>). S'il est vrai que l'auteur implicite<sup>8</sup> n'évoque pas la particularité de la prédication de Jean et ne décrit pas son activité baptismale, Bennema montre de manière convaincante que c'est bien aussi au travers de ces traits uniques au baptiste que s'exprime son témoignage. On peut admettre avec Bennema que le baptême, la prédication, les paroles de Jean sont les « lieux » de l'activité du baptiste qui témoignent par eux-mêmes de diverses facettes de l'identité de Jésus. Néanmoins dans le récit, tout ce que Jean est, dit et fait renvoie à Jésus, il n'existe *que* dans ce rapport à Jésus<sup>9</sup>, et c'est sur ce critère que l'auteur implicite opère une sélection dans les données à sa disposition sur le ministère de Jean. L'origine de cette sélection peut être décelée dès le prologue, où la présentation du baptiste précise le but du témoignage de Jean qui « [...] vint comme témoin, pour rendre témoignage à la lumière, afin que tous croient par lui » (1.7). Autrement dit, la présentation de Jean est ordonnée au rôle de témoin visant à susciter la foi. Cet envoi de Jean par Dieu

---

6. Cornelis BENNEMA, « The Character of John in the Fourth Gospel », *JETS*, 52/2, juin 2009.

7. *Ibid.*, p. 272. Il nous semble que Bennema ne distingue pas de manière suffisamment explicite les *images* utilisées pour parler du témoin de Jésus (ami de l'époux, lampe) et la manière dont les caractères propres au ministère de Jean témoignent aussi de Jésus.

8. Le terme « auteur implicite » est une notion technique de l'analyse narrative. On le distingue de l'auteur réel (pour nous, l'apôtre Jean), auquel s'intéresse la critique historique. On le distingue également du narrateur qui correspond à la « voix qui guide le lecteur dans le récit » (Daniel MARGUERAT et Yvan BOURQUIN, *Pour lire les récits bibliques*, Paris/Genève/Montréal, Cerf/Labor et Fides/Novalis, 1998, p. 19). L'auteur implicite est caractérisé (uniquement) par les « traces » qu'il laisse dans le texte, que ce soient les « impressions » qu'il communique à travers ses choix narratifs (p. ex. ne pas dévoiler le nom de Jean mais le désigner indirectement) ou la construction *particulière* de son récit (p. ex. un style, très imagé, utilisant abondamment le quiproquo ou l'ironie). Voir aussi R. Alan CULPEPPER, *Anatomy of the Fourth Gospel*, p. 15-16.

9. Alain MARCHADOUR, *Les personnages dans l'évangile de Jean : Miroir pour une christologie narrative*, coll. Lire la Bible, Paris, Cerf, 2005, p. 24

comme témoin, dans le but de favoriser l'adhésion à la foi en Jésus, va donc éclairer l'ensemble des apparitions du personnage.

Notre intérêt pour le personnage de Jean provient de la perception d'une tension dans les « récits<sup>10</sup> » le concernant. Si le rôle de témoin unifie bien l'ensemble des textes le concernant, il nous a paru pertinent de tenter de repérer *comment* le caractère unique du personnage se dévoile dans un double mouvement qui, d'un côté, souligne bien la singularité de Jean et, d'un autre côté, associe Jean à d'autres personnages par un jeu de similarités/différences. Ce deuxième aspect relie notamment Jean à Jésus, d'une part, et aux disciples d'autre part. Nous nous attacherons donc à suivre l'auteur implicite dans sa manière de construire les deux aspects de ce personnage<sup>11</sup>.

## I. Jean, le témoin unique

### a. L'introduction de Jean dans le prologue

La présentation de Jean dès le prologue (1.1-18) le distingue fortement des autres personnages. Il est introduit dans un texte dont la dimension cosmique est nettement marquée. Jean est associé d'emblée au mouvement *vertical* de révélation de la Parole/Lumière venant du ciel vers la terre. Il y est d'ailleurs mentionné à deux reprises (1.6-8; 1.15). Pour Boismard, qui distingue deux parties en écho dans le prologue, la première mention présente le témoin, et la deuxième Celui dont il témoigne<sup>12</sup>. Dans les débats complexes sur la composition du prologue, plusieurs voient dans ces mentions des insertions dont l'absence rendrait le texte plus fluide<sup>13</sup>. Elles intégreraient au prologue la connexion historique entre les ministères de Jésus et de Jean. On observe pourtant que ces premières références n'associent pas le témoignage à des faits, des

---

10. Jean ne fait pas l'objet de récits complets, mais son témoignage et les dialogues dans lesquels il intervient sont des éléments du récit qui les englobent.

11. Pour une présentation successive des textes où apparaît Jean, voir Alain MARCHADOUR, *op. cit.* Le caractère « statique » du personnage nous conduit à organiser l'exposé sans suivre scrupuleusement l'ordre des textes, mais en tentant de comprendre de façon plus analytique la stratégie narrative de l'auteur concernant le personnage.

12. Cité par Alain MARCHADOUR, *op. cit.*, p. 23

13. Par exemple Andrew T. LINCOLN, *Truth on Trial : The Lawsuit Motif in John's Gospel*, Peabody, Hendrickson, 2000, p. 58

signes, mais à une identité décrite en termes généraux, relativement abstraits, et intemporels : la lumière (v. 6-8) et la préexistence (v. 15). Lincoln, dans son analyse de l'Évangile de Jean comme procès affirme que Jean est un témoin-clé qui intervient pour attester d'une identité, celle de Jésus, qui est contestée<sup>14</sup>. C'est pour cela que le témoignage de Jean portera particulièrement sur des aspects christologiques importants.

### ***b. Un témoin par anticipation***

Toutefois, il nous semble possible de plaider que le témoignage de Jean est spécifique, en ce sens qu'il est placé sur le plan de la révélation d'une identité *préalablement* à tout lien explicite avec les dimensions concrètes et factuelles de son incarnation (signes opérés par Jésus). Cette particularité de Jean est confirmée dans l'explicitation de son témoignage : il ne connaissait pas Jésus, mais, au travers d'une révélation directe qui lui est adressée par Dieu<sup>15</sup>, il est capable de reconnaître sans hésitation Jésus comme le Fils de Dieu (1.33-34). Autrement dit, son témoignage est ancré dans une connaissance préalable, reçue de manière immédiate, qui ne nécessite pas de signe visible, de parole ou d'action de la part de Jésus. Le témoignage auquel seront appelés les disciples, s'il présente quelques similarités au niveau de l'accueil de la foi, nous paraît néanmoins d'un autre ordre, plus en lien avec les Paroles et signes opérés par Jésus dans son parcours terrestre. Autrement dit, Jean reconnaît Jésus par la révélation directe de Dieu, alors que les disciples sont appelés à reconnaître que Dieu se révèle en Jésus<sup>16</sup> (6.29). D'ailleurs, avant la mention de sa rencontre avec Jésus, Jean témoigne de sa présence encore *incognito*<sup>17</sup> (1.26).

---

14. Andrew T. LINCOLN, *op. cit.*, p. 59.

15. Cette révélation renvoie de manière implicite au baptême de Jésus auquel il est seulement fait allusion. Contrairement aux synoptiques, la révélation est, semble-t-il, adressée explicitement à Jean.

16. Même si le fait de reconnaître Jésus nécessite une révélation du Père (Jn 3), la séquence nous paraît différente au niveau du mode de révélation.

17. Charles DODD, *La tradition historique du quatrième évangile*, Lectio divina 128, Paris, Cerf, 1987, p. 340. Le propos de Jean semble impliquer qu'il est inconnu pour ses interlocuteurs, pas forcément pour lui. Néanmoins, le passage pose un problème dans la succession temporelle. Doit-on penser que Jean a déjà rencontré Jésus, et le connaît déjà ? On pourrait le supposer, mais la séquence que décrit Matthieu peut laisser penser que Jean avait une connaissance sur l'identité de Jésus préalablement à la rencontre. Le flou relatif du récit de Jean pourrait être interprété de la même manière.

Le témoignage de Jean que présente l'auteur a un caractère *anticipatif* par la reconnaissance d'une vérité sur une identité *préalablement* connue et accueillie dans la foi<sup>18</sup>. Marchadour le formule ainsi : « Son rôle [...] est de dire à l'avance ce qu'il sait de Jésus et qui sera souvent reçu par les interlocuteurs de Jésus dans un contexte d'hostilité<sup>19</sup>. » Ainsi, son rôle de témoin « horizontal », visant tous les hommes<sup>20</sup> est décrit à partir de sa position unique parmi les humains dans le mouvement vertical de la révélation. D'ailleurs, ses propos sur Jésus dévoilent largement par *anticipation* les différents titres christologiques (Agneau de Dieu, préexistence, Fils de Dieu...) que Jésus révélera par les signes qu'Il accomplira et les paroles qu'Il proférera dans le reste de l'évangile.

### **c. L'homme de l'Écriture**

À ce premier trait qui situe Jean dans un *moment* marqué par le mouvement vertical de la révélation du Verbe préexistant s'associe un deuxième trait qui définit ce présent dans une perspective de l'histoire de la révélation. Jean se définit lui-même (1.23) en référence à l'Écriture, par la mention d'Ésaïe 40,3, qui appartient à l'ouverture du « livret de la consolation » où le salut à venir est présenté au travers de nombreux échos à l'exode. De plus, sa première parole sur Jésus le désigne comme « l'agneau de Dieu » (1.29). Si un débat existe sur le sens et l'origine de la formule<sup>21</sup>, une référence à l'agneau pascal est vraisemblable, le motif pascal étant très important dans le Quatrième évangile, particulièrement en ce qui concerne la passion, comme le note Marchadour<sup>22</sup>. Enfin, le

---

18. Lincoln semble plus insister sur la continuité des témoignages dont celui de Jean est le premier que sur leur spécificité. Voir Andrew T. LINCOLN, *op. cit.*, p. 59.

19. MARCHADOUR, *op. cit.*, p. 24.

20. La dimension cosmique du prologue élargit la destination du témoignage au-delà d'Israël (Andrew T. LINCOLN, *op. cit.*, p. 59).

21. Trois possibilités sont relevées par Marchadour (*op. cit.*, p. 28) : L'agneau pascal de l'exode, l'agneau représentant le serviteur souffrant d'És 53,7 et l'agneau immolé et dressé d'Ap 5. Une autre hypothèse propose de voir une erreur de traduction de l'araméen *tal'ya* qui peut vouloir dire « agneau » ou « serviteur ». Cette hypothèse renvoie alors au Serviteur souffrant (Xavier LÉON-DUFOUR, *Lecture de l'Évangile selon Jean* (t. I), coll. Parole de Dieu, Paris, Seuil, 1988, p. 173). Carson mentionne encore quelques autres hypothèses (D.A. CARSON, *L'Évangile selon Jean. Commentaire*, Charols, Excelsis, 2011, p. 170-171). Lincoln, quant à lui, parle d'une « grappe » (*cluster*) de sources (Andrew T. LINCOLN, *op. cit.* p. 62).

22. *Op. cit.*, p. 28.

baptême pratiqué par Jean au désert a aussi pu être associé au thème de l'exode, comme représentant une purification préalable à l'entrée dans le temps eschatologique du salut<sup>23</sup>, voire comme une réminiscence renvoyant à la réactualisation de la traversée du Jourdain par la nouvelle génération d'Hébreux conduite par Josué, cette dernière étant elle-même une réactualisation de la traversée de la mer Rouge<sup>24</sup>. Le personnage du Baptiste est donc profondément ancré dans l'Ancienne Alliance dont il révèle l'accomplissement présent<sup>25</sup>. Il est pour Marchadour « l'homme de la Parole »<sup>26</sup>, Léon-Dufour précisant qu'il parle le langage de l'Ancien Testament<sup>27</sup>.

#### **d. Un témoin « en creux »**

Cette singularité du personnage se définit enfin par ce qu'il n'est pas. Son association au mouvement vertical de la révélation ne doit conduire à aucune confusion avec Jésus. C'est donc par la négation que l'auteur implicite décrit Jean, de manière répétée (1.8; 1.21; 5.28; 10.41<sup>28</sup>). Dans le prologue, l'auteur précise que Jean n'était pas la lumière mais qu'il a rendu témoignage à la lumière (1.8); dans le récit qui suit, Jean affirme comme en écho au prologue<sup>29</sup> ne pas être le Christ, ni Élie ni un prophète (1.20-21), mais être la voix dans le désert (1.23) qui témoignera que Jésus est l'Agneau de Dieu (1.29-30). L'identité unique du

---

23. Cornelis BENNEMA, *op. cit.*, p. 276-277.

24. Colin BROWN, « What Was John the Baptist Doing? », *Bulletin for Biblical Research* 7, 1997, p. 37-50.

25. Alain MARCHADOUR, *op. cit.*, p. 26.

26. *Ibid.*, p. 32.

27. Xavier LÉON-DUFOUR, *op. cit.*, p. 181.

28. Nous notons ici uniquement les formules recourant à la négation, et non les formules impliquant une comparaison interprétée comme négative.

29. Dodd met particulièrement en évidence le parallèle entre le prologue et le témoignage de Jean, à partir de trois éléments : Jean n'était pas la lumière (pas Christ, ni Élie, ni prophète) mais il a rendu témoignage à la lumière (témoigne que Jésus est l'Agneau de Dieu/le Fils de Dieu/Celui qui baptise d'Esprit Saint), afin que tous croient par lui (il amène les premiers disciples à Jésus). Selon lui, un schéma dogmatique préside l'ensemble de la présentation de Jean : « Non pas le messie, mais le témoin ». Voir Charles DODD, *La tradition historique du quatrième évangile*, Lectio divina 128, Paris, Cerf, 1987, p. 318 n. 329. Voir aussi le parallèle présenté par Brown (Raymond E. BROWN, *The Gospel According to John (I-XII)*, Anchor Bible 29, New York, Doubleday, 1984, p. 154).

Baptiste est partiellement définie « en creux », par une négation qui évite toute assimilation en renvoyant la véritable unicité, celle qui compte pour la démarche de foi, à Christ. D'ailleurs, la particularité de ce témoignage ancré dans un double mouvement vertical de Dieu vers les hommes et horizontal, d'un homme vers les autres, conduit à sa disparition du récit. N'étant pas la lumière, mais une « lampe » (5.35, dans la bouche de Jésus), n'étant pas l'époux, mais l'ami de l'époux (3.29), il a vocation à s'effacer au moment où s'ouvre le temps eschatologique qu'il annonce. Selon Schnackenburg, la voix de l'époux correspondait, dans la culture de l'époque, « au cri triomphal par lequel l'époux annonçait qu'il s'était uni à sa fiancée<sup>30</sup> ». L'attente de cette voix faisait partie de la mission de l'ami de l'époux, mission qui s'éteignait lors son retentissement. En quelque sorte, Jean appartient à un temps « entre les temps », borné par la prophétie vétérotestamentaire d'un côté et l'irruption du messie de l'autre. On remarque d'ailleurs, parlant de temporalité, la difficulté des commentateurs à s'accorder sur la succession temporelle dans les « récits » mettant Jean en scène. Le témoignage de Jean a donc un caractère éphémère tout en étant appelé à traverser le temps<sup>31</sup>. L'utilisation du parfait pour les deux verbes « voir » et « témoigner » pointe cette portée présente du témoignage passé<sup>32</sup>. « Il faut que lui croisse et que, moi, je diminue » (3.30). Cette Parole, dans le récit de l'évangile, n'est pas seulement à entendre comme l'expression de l'abnégation exemplaire du personnage, ce qui lui donnerait une touche de fatalisme, mais aussi, à la suite de la parabole de l'ami de l'époux, comme l'annonce de la fin de ce « temps entre les temps » qu'il assume avec une joie parfaite. Son effacement assumé et joyeux fait partie de l'unicité du personnage présenté dans le Quatrième évangile.

Ainsi, plusieurs indices font de Jean un personnage tout à fait unique dans le mouvement de la révélation. Marchadour affirme qu'il « relève d'une catégorie dont il est le seul spécimen », « apportant un témoignage sans égal dans l'Évangile<sup>33</sup> ». Ainsi, bien que Marchadour concède qu'il

---

30. « The triumphal shout by which the bridegroom announced that he had been united to a virginal bride ». Rudolf SCHNACKENBURG, *The Gospel according to St John* (vol. I), New York/Londres, Burns & Oates/Herder & Herder, 1968, p. 416.

31. Alain MARCHADOUR, *op. cit.* p. 31.

32. Andrew T. LINCOLN, *Truth on Trial*, p. 63.

33. Alain MARCHADOUR, *op. cit.*, p. 32, nous soulignons.



puisse être tentant de considérer Jean comme un disciple, il nous paraît prudent d'éviter de le faire<sup>34</sup>. Le récit se garde bien de le mentionner, et si Jean envoie ses propres disciples vers Jésus, il ne paraît pas les précéder ni leur emboîter le pas dans cette direction. On observe d'ailleurs que Jean ne nomme jamais Jésus et n'entre pas en dialogue avec lui<sup>35</sup>. Se maintient, à l'étonnement du lecteur peut-être, comme une distance entre les deux qui contraste avec le caractère entier, permanent et engageant du témoignage que Jean rend à Jésus. Cette distance interroge, et nous l'interprétons au travers de la particularité du témoignage de Jean que nous avons évoquée auparavant. La dimension prophétique du personnage dans la lignée de la prophétie vétérotestamentaire et dans le mouvement vertical de la révélation du verbe lui donne un caractère unique qui est bien maintenu, et participe à la crédibilité de son témoignage sur Jésus, à son autorité morale, dont Marchadour rappelle l'importance dans les procès<sup>36</sup>. L'auteur souligne la véracité du témoignage de Jean par l'attestation qu'en donne *a posteriori* la foule : « Jean n'a produit aucun signe, mais tout ce que Jean a dit de cet homme était vrai » (10.41).

Toutefois, cette unicité n'est pas montrée sans tensions dans la narration. En effet, le personnage de Jean est d'abord explicitement, et de manière (lourdement ?) répétée, subordonné à Jésus, par un jeu de comparaison et d'opposition qui paraît minimiser la portée de son témoignage. D'autre part, il est situé dans un rapport tendu de similarité à la fois avec Jésus et avec ses disciples.

## II. L'unicité du baptiste mise en tension

### a. Par rapport à Jésus : un « parallélisme » hiérarchisé

On peut observer un mouvement particulier dans le rapport de Jean à Jésus, avec d'un côté un aspect de différenciation hiérarchique marquée

---

34. *Ibid.* Charles Dodd estime que Jean est considéré comme un membre de la communauté de Jésus, et que l'Évangile invite les chrétiens à considérer ses disciples comme des membres adoptifs de l'Église (voir Charles DODD, *op. cit.*, p. 379).

35. Xavier LÉON-DUFOUR, *op. cit.* p. 323.

36. Alain MARCHADOUR, *op. cit.*, p. 24. Marchadour s'appuie sur Aristote pour étayer son propos.

(« plus grand », 5.36), et, d'un autre côté, des similitudes. Marchadour parle à ce titre de « parallélisme hiérarchisé<sup>37</sup> ». Lincoln souligne que dans le Quatrième évangile, le ministère de Jean est « hautement significatif mais toutefois limité<sup>38</sup> ». L'insistance de l'auteur sur la hiérarchisation entre Jésus et Jean a souvent été mise au compte de la concurrence entre les communautés johanniques et les communautés du baptiste qui ont survécu à son martyr<sup>39</sup>. Plusieurs ont nuancé cette approche<sup>40</sup> – sans forcément lui nier toute pertinence – en montrant plutôt la manière dont le ministère du baptiste est ordonné à celui de Jésus, dans une logique narrative cohérente et symétrique. Plutôt que d'insister sur une éventuelle mise en concurrence de Jésus et Jean, on peut mettre en lumière la cohérence de leurs propos. Les deux personnages tiennent sur Jean un discours symétrique : dans la bouche de Jean, la prééminence de Jésus s'exprime par les termes ἔμπροσθέν (1.30; 3,28) et ὀπίσω (1.27) qui peuvent avoir un sens temporel et/ou spatial-hiérarchique<sup>41</sup>. Il n'est pas nécessaire de trancher entre les deux, puisque la préexistence et la prééminence sont étroitement liées. Jean reconnaît sa subordination à celui qui vient après lui tout en existant avant lui. De même, la subordination se repère également dans la hiérarchie implicite entre le baptême d'eau pratiqué par Jean (1.33), pratique ordonnée par Dieu, et l'annonce du baptême dans l'Esprit Saint, prérogative de Celui qui doit venir (1.34). Cette hiérarchie est assumée par Jésus, qui exprime la hiérarchisation des témoignages en sa faveur par le comparatif μείζω (« plus grand ») en 5.36. Jésus convoque trois témoins plus grands que Jean : ses œuvres, son Père, les Écritures. L'importance du témoignage de Jean ne provient pas de sa nécessité pour Jésus (5.34), mais pour les hommes. En un sens, le témoignage de Jean à Jésus doit conduire à la reconnaissance des témoins plus importants. L'apparition de Jean comme premier témoin n'est pas le signe de sa primauté sur les autres témoins, bien au contraire : il précède des témoins qui le surpassent. Enfin, l'auteur impli-

---

37. *Ibid.*, p. 32.

38. « Highly significant but nonetheless limited role ». Andrew T. LINCOLN, *Truth on trial*, p. 61.

39. Voir par exemple le traitement d'Étienne TROCMÉ, « Jean-Baptiste dans le quatrième Évangile », *RHPR*, 60/2, 1980, p. 129-151.

40. Par exemple Raymond E. BROWN, *The Community of the Beloved Disciple*, New York, Paulist Press, 1979, p. 69-71.

41. Voir Charles DODD, *op. cit.*, p. 353.

cite renforce cette hiérarchie par la Parole de Jésus présentant Jean comme une lampe (5.35), qui se distingue en qualité de la lumière présentée dans le prologue.

### ***b. Des parallèles maintenus***

L'auteur implicite met bien en évidence une hiérarchie entre les deux personnages, qui génère une tension entre le but de la mission de Jean (permettre la foi, 1.7) et son effacement marqué par rapport à Jésus. Néanmoins, il demeure, plus implicitement, des parallèles entre les deux. En effet, on observe que le baptiste johannique parle un langage parfois proche de celui de Jésus<sup>42</sup>. Du point de vue du discours, Jean est le seul, à part Jésus, à recourir à un langage imagé proche de la parabole (3.29). Sur un thème que Jésus développe dans les synoptiques, l'ami de l'époux et les noces (le signe de Cana renvoie déjà à l'idée de Jésus, Maître de la noce), il présente son ministère subordonné de façon imagée. Sa conclusion sur la joie parfaite renvoie sous forme de prolepse à la joie promise par Jésus au disciple, joie dont Jésus est lui-même en quelque sorte dépositaire (16.24; 17.13). Cette joie lui donne par anticipation, dans les termes qui seront ceux de Jésus, « la pleine stature d'un croyant<sup>43</sup> ». Ainsi, la manière dont l'auteur implicite décrit sa manière d'être et de réagir le rapproche de Jésus. Plus largement, d'un point de vue narratif, Culpepper note le caractère « décalé », parfois même âpre et distant de Jésus vis-à-vis de ses interlocuteurs<sup>44</sup>, et l'on peut retrouver un caractère similaire chez Jean : il présente au chapitre 3 une forme de détachement vis-à-vis de ses disciples qui le rapproche plus de Jésus que des autres personnages du récit. D'ailleurs, Lincoln souligne que la formulation de la relation entre Jean et ses disciples anticipe le cadre de la relation de Jésus avec les siens<sup>45</sup>. De même, sa stratégie de réponse à ses interlocuteurs hostiles ou suspicieux, qui consiste à se retirer derrière le témoignage scripturaire, le met à distance, d'un point de vue émotionnel,

---

42. Nous ne retenons pas 3.31-36 comme des paroles du baptiste (contre LÉON-DUFOUR, *op. cit.*, p. 333) en y voyant plutôt une des paroles inspirées par Jésus et utilisées pour rassembler les éléments du récit de Nicodème et de l'épisode avec Jean (avec BROWN, *The Gospel According to John*, p. 159-160).

43. Xavier LÉON-DUFOUR, *op. cit.*, p. 325.

44. R. Alan CULPEPPER, *op. cit.*, p. 109.

45. LINCOLN, *The Gospel According to St John*, p. 160.

avec la tension que décrit le récit. Enfin, ses propos visent à plusieurs reprises à rectifier des malentendus qui apparaissent sur son ministère : face à la délégation de Jérusalem, quant à son identité, et face à ses disciples, quant à la nature et à l'impact de sa mission. Il demeure, même de manière subordonnée, dans une position que l'auteur implicite associe à celle du maître, tous deux envoyés par Dieu. Dieu est désigné par les deux comme « celui qui m'a envoyé » (une fois par Jean, dix-huit fois par Jésus<sup>46</sup>), mais seulement par Jésus comme « mon père » (première mention en 2.16)...

### c. Deux baptêmes parallèles ?

L'explication de l'intervention des disciples de Jean face au développement du ministère de Jésus (3.26) laisse entendre que chacun suivait son propre chemin, et, en particulier, que le baptême était aussi pratiqué par les disciples de Jésus<sup>47</sup>. La question du sens de ce baptême et de l'extension de sa pratique par la communauté de Jésus reste ouverte<sup>48</sup>. Pour Bennema, il faut mettre cette mention en lien avec la différence que Jean évoque entre son baptême (d'eau) et le baptême (dans l'Esprit) pratiqué par Jésus, dont la dimension purificatrice était forcément supérieure. Si l'on se place dans l'optique narrative relative à la présentation du person-

---

46. 1.33 pour Jean ; 4.34 ; 5.24, 30 ; 6.38, 39, 57 ; 7.16, 28, 33 ; 8.26, 29 ; 9.4 ; 12.44, 45 ; 13.20 ; 14.24 ; 15.21 ; 16.15 pour Jésus.

47. Cette mention pose plusieurs questions : au niveau de la logique du texte, le lien entre la polémique née entre les disciples de Jean et les Juifs à propos de la purification et leur dénonciation du succès de Jésus paraît peu clair. Ensuite, la simultanéité des ministères supposée ici se heurte au témoignage des synoptiques qui font commencer le ministère de Jésus après l'emprisonnement de Jean (Mc 1.14 ; Mt 4.12 ; Lc 3.20). Enfin, la pratique d'un baptême par Jésus ou ses disciples interroge sur son sens par rapport au baptême de Jean et au baptême chrétien. Lincoln voit dans la mention d'un baptême pratiqué par les disciples de Jésus une projection de la réalité post-pascale de la communauté johannique, en concurrence avec la communauté du Baptiste ou en réponse à des polémiques – y compris avec les Juifs (ce qui expliquerait 3.25) – sur l'originalité de la pratique chrétienne du baptême (Andrew T. LINCOLN, *The Gospel According to St John*, p. 164-165). Jésus (ou ses disciples) n'aurait en réalité commencé à baptiser qu'après la Pâque. Néanmoins, d'autres voient dans cette différence avec les synoptiques une trace historique d'une réalité gommée par les synoptiques (BENNEMA, *op. cit.*, p. 276 n. 18 ; LINCOLN *The Gospel According to St John*, p. 163 ; Raymond E. BROWN, *The Gospel According to John*, p. 153-155).

48. Voir Cornelis BENNEMA, *op. cit.*, p. 276 n. 18 et 19.

nage de Jean, on peut plaider que cette mention renforce le parallèle hiérarchisé établi par l'auteur implicite, qui, tout en maintenant le caractère précurseur et préparatoire du baptême de Jean – qui affirme avoir été envoyé par Dieu pour le faire (1.33) – montre son déclin devant la reprise (probablement temporaire, jusqu'à l'emprisonnement de Jean) du rite par celui qui avait le pouvoir *effectif* de réaliser ce que le baptême de Jean annonçait.

Ainsi, l'unicité de Jean apparaît de cette manière tendue dans un parallélisme dissymétrique, hiérarchisé avec Jésus, qui met en valeur tant la proximité des deux personnages que leur très nette distinction. Sans céder à une analyse par trop psychologisante, qui pourrait atténuer l'effet narratif du récit et dépasserait l'intention de l'auteur, on peut suggérer que les deux personnages présentent une maturité spirituelle qui les distingue des autres personnages, tout en marquant bien leur non-fusion. Alors que Jean se caractérise par une foi sans hésitation, sans aspérité (sans trace des questionnements du Baptiste que l'on trouve en Mt 11), son adhésion pleine et entière au témoignage de Jésus ne le conduit ni à s'associer en s'intégrant dans le ministère concret de Jésus, ni à tenter de préserver une influence. L'effacement annoncé de ce ministère (rendu effectif par l'emprisonnement) montre que l'unité et la complémentarité des missions préservent la différenciation entre Jésus et Jean. La lecture des récits faisant apparaître Jean montre bien qu'il n'est pas Jésus, tout en ayant résolument certains traits de Jésus.

#### *d. Par rapport aux disciples*

Ce double mouvement de similarité/distinction peut également être observé dans le parallèle auquel le texte invite entre Jean et les disciples de Jésus. Nous avons déjà mentionné que sa foi et sa soumission à Jésus en font un disciple idéal. Jean est de ceux qui ont vu et cru, et n'ont pas hésité à le dire. De même, la nature et le but de son ministère, explicité en 1.7, renvoient naturellement au but de l'auteur implicite, exprimé en 20.31. Jean témoigne pour permettre l'avènement de la foi chez ses auditeurs, tout comme l'auteur implicite a écrit l'évangile pour que les lecteurs croient que « Jésus est le Christ, le Fils de Dieu » et que cette foi leur donne accès à la vie éternelle. Nous avons donc en Jean un témoin idéal, terme qui décrit bien le disciple Bien-aimé... L'un se situe en ouverture de l'Évangile, en anticipation, l'autre le referme dans le même

esprit, *a posteriori*. Cette similitude ne doit pas pousser à faire de Jean un disciple. Le disciple bien-aimé n'a pas la même place dans le récit, et son registre de témoignage, s'il se situe en continuité de celui de Jean n'est pas tout à fait le même. Les traits uniques de Jean liés à son positionnement « d'homme de la Parole », situé dans un temps intermédiaire, maintiennent une distance par rapport au témoignage des disciples lié à l'accomplissement historique de ce qui était annoncé.

D'autre part, la première confession de Jean a également été mise en parallèle – et en contraste – avec un épisode impliquant Simon-Pierre. À la question de savoir s'il était le Christ, « [Jean] le reconnut, il ne le nia pas, il reconnut : Moi, je ne suis pas le Christ » (1.20). Plusieurs auteurs notent l'association des termes confesser (ὁμολόγησεν) et nier (ἡρνήσατο) en rapport avec le Christ. Dodd affirme que le lecteur croyant aura certainement reformulé ce verset de la manière suivante : « Il confessa le Christ et ne le nia pas », faisant de Jean le premier confesseur chrétien<sup>49</sup>. Si cette position est excessive, l'utilisation de ces verbes offre des résonances nettes avec le reniement de Pierre. La succession des trois verbes (reconnaître/ne pas nier/reconnaître) paraît relativement incongrue, tout en soulignant la dimension juridique du propos<sup>50</sup>. Mais cette insistance rappelle la situation symétrique vécue par Pierre : alors que Jean confesse et ne nie pas, Pierre nie et ne confesse pas<sup>51</sup>. Dans ce cas, c'est un portrait de disciple en contraste qui se dessine, et, si Jean n'est pas un disciple, il présente bien des traits du disciple – et les meilleurs!

## Conclusion : témoin unique ou modèle?

La stratégie narrative de l'auteur implicite concernant le personnage de Jean ne pourrait être résumée à la mise en scène d'un personnage plat et statique. Si son rôle de témoin et la stabilité de sa foi structurent ses apparitions, la combinaison de plusieurs effets donne à Jean un aspect kaléidoscopique. De manière explicite, c'est sa subordination assumée à Jésus dans un témoignage ferme et répété qui domine ses paroles et ses actes. De manière plus subtile, au travers d'évocations, de malentendus,

---

49. Charles DODD, *op. cit.*, p. 378.

50. Andrew T. LINCOLN, *The Gospel According to St John*, p. 111.

51. Andrew T. LINCOLN, *Truth on Trial*, p. 64.

de renvois, sa particularité demeure et le personnage garde une part de mystère. Disciple idéal, il n'est pourtant pas disciple. Maître à l'image du vrai Maître, il n'est pourtant pas le messie. Associé au mouvement de la révélation, il n'est pourtant pas celui qui « vient d'en-haut », tout en étant envoyé de Dieu. C'est dans ce positionnement particulier, sans équivalent, qu'il convient de lire les textes le concernant. Le lecteur devra faire l'effort, dans chacun des rôles et des aspects qui témoignent de Jésus, de discerner le caractère de modèle (foi, témoignage, vérité) qui en fait un exemple à imiter, et le caractère unique de Personnage Historique, au sens fort du terme, porteur d'un mandat particulier pour un temps de transition, mais dont l'écho porte bien au-delà... L'imitation du modèle implique que chacun reste *dans son rôle*<sup>52</sup>, sans confusion.

---

52. La comparaison des personnages de Pierre et du disciple bien-aimé pourrait aussi être vue sous cet angle.